

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 97

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET

OBJET

RD 26 - RD 99 - Plan d'Orgon - installation d'un mobilier décoratif dans le giratoire -
Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation
partiels du domaine public routier

**DGAET Direction des Routes et des Ports
Arrondissement d'Arles
04 13 31 95 60**

PRESENTATION

La commune de Plan d'Orgon souhaite installer un mobilier décoratif dans le giratoire au carrefour de la RD26 et de la RD99, au PR 3+000 sur la RD26 et au PR 2 + 000 sur la RD99, afin d'améliorer la qualité visuelle de l'entrée Est de l'agglomération.

Pour permettre la réalisation de ces travaux, le Département transfèrera temporairement sa qualité de maître d'ouvrage à la Commune, par le biais d'une convention.

Cette convention a également pour objet de préciser les modalités d'intervention et les domaines de responsabilité respectives du Département et de la commune de Plan d'Orgon, dans le cadre de l'entretien et de l'exploitation partiels du domaine public routier départemental et de ses dépendances.

Ce rapport ne comporte aucune incidence budgétaire.

PROPOSITION

Je vous propose de bien vouloir :

- approuver la convention dont le projet est joint en annexe, ayant pour objet le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage du Département à la commune de Plan d'Orgon, l'entretien et l'exploitation partiels du domaine public routier départemental et de ses dépendances au carrefour de la RD 26 et de la RD 99,
- m'autoriser à signer ladite convention.

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de M. le Délégué aux Routes, je vous serai très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL